

Avis voté en plénière du 28 janvier 2014

Favoriser l'accès pour tous alimentation de qualité, saine et équilibrée

Déclaration du groupe de l'UNAF

Le présent avis allie diversité des ingrédients et équilibre des préconisations. Le groupe de l'UNAF est sensible à la place faite à la famille. Les parents jouent un rôle clé et les expériences alimentaires de l'enfance sont un facteur déterminant des habitudes alimentaires à l'âge adulte. Le lien étroit entre famille et alimentation permet aussi la construction de la relation parent/enfant. Au premier âge de la vie, l'alimentation est le symbole de plaisir, de sécurité maternelle et affective. Tout converge pour constater la forte imbrication de la construction familiale et sociale de l'acte alimentaire et des effets familiaux et sociaux de l'alimentation.

Au rang des préconisations importantes contenues dans l'avis, le groupe de l'UNAF en retient trois plus particulièrement, sans mettre de hiérarchie entre elles.

La voie visant à approfondir les modalités de l'étiquetage pour y insérer des feux tricolores doit être engagée rapidement pour aboutir enfin à une forme efficiente d'étiquetage des produits, élément important d'information et d'éducation nutritionnelle. Un tel système d'étiquetage donne une information rapide et simple, compréhensible par tous. Il s'agit, en effet, pour chacun des quatre nutriments clés - lipides, protéines, glucides et sel - d'indiquer si le produit en contient peu, en quantité moyenne ou beaucoup. L'information par les feux tricolores compenserait les données véhiculées par la publicité. En effet, les enfants sont des prescripteurs importants des achats des parents sans avoir le discernement suffisant pour faire des choix alimentaires équilibrés.

La deuxième préconisation concerne la clarification des dates limites de consommation. L'avis est très éclairant sur les pratiques des distributeurs notamment en Outre-mer. La DLC est une information utile et nécessaire à la seule destination du consommateur et ceci pour garantir sa santé. Elle ne doit pas servir d'autres préoccupations. C'est la raison pour laquelle il est essentiel de normaliser les DLC sur des bases scientifiques par types de produits périssables. La DLC doit être une information claire non sujette à interprétations divergentes.

Troisièmement, la question de la lutte contre le gaspillage alimentaire est essentielle. Chaque français jette en moyenne 20 kg d'aliments par an dont 7 kg encore emballés, pour un coût annuel de 1 500 €. 90 % de personnes interrogées ignorent ce qu'elles jettent et ce que ça leur coûte. L'UNAF et les UDAF sont engagées dans cette lutte contre le gaspillage par une sensibilisation des familles aux bonnes pratiques, ainsi que par la mise en œuvre du principe de la prévention amont (écoconception) et aval (consommer mieux et responsable).

Le groupe de l'UNAF a voté l'avis.